



Rentrée scolaire 2022/2023

Donner aux jeunes Auboises le cadre idéal pour réussir

Temps fort du calendrier scolaire, la rentrée est l'occasion de rappeler les missions que le Département mène en matière d'enseignement, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Pour ce point de rentrée, Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube ainsi que Sibylle Bertail-Fassaert et Jérôme Bonnefoi, co-présidents en charge de l'Education et de la citoyenneté, ont choisi le collège Nicolas-Bourbon à Vendevre-sur-Barse, dont le principal est Miloud Ben-Amar.

- **Le collège Nicolas-Bourbon, qui compte près de 250 élèves pour cette rentrée, affiche de nombreux atouts :**
 - un stage de réussite pour une cinquantaine d'élèves volontaires quelques jours avant la rentrée,
 - des équipements informatiques adaptés aux différentes formes de pédagogie,
 - des dispositifs d'accompagnement et de suivi des élèves (adultes référents, médiations, dispositif « devoirs faits »)
 - des séjours linguistiques, des sorties sur le monde culturel, ou encore une option voile pour les élèves de 5^e,
 - une forte vie associative notamment à travers l'UNSS et de nombreux clubs, ainsi qu'un lien avec les structures associatives locales (Maison pour tous, Médiathèque, Parendado, I.M.E),
 - un travail de concertation pour aider le passage des CM2 en 6^e (journée d'immersion, dialogue, livret d'accueil...)

Le Département a, par ailleurs, investi fortement dans le bâti avec la construction cette année d'un pôle santé et social flambant neuf pour un coût de 321 000 € TTC.

- **Avec 40 M€, l'enseignement est le 3^e poste du budget du Département de l'Aube.**
Ce poste recouvre entre autres :
 - l'enseignement du 1^{er} degré (1,1 M€),
 - l'enseignement du 2nd degré (12,7 M€),
 - l'enseignement supérieur (12 M€),
 - l'aide aux études (0,02 M€),
 - le transport scolaire (élèves handicapés, UNSS et occasionnel) (1,2 M€),
 - les rémunérations.

1| Les 25 collèges publics de l'Aube, priorité du Département

Le Département détient la responsabilité des 25 collèges publics de l'Aube. En 2022, il y a investi près de 13 M€ répartis dans les différentes missions. Il est en effet :

- responsable des bâtiments des collèges publics et contribue chaque année à leur fonctionnement, en leur octroyant une dotation annuelle de fonctionnement ;
- responsable du numérique éducatif ;
- l'employeur direct des personnels en charge de la restauration et de l'entretien des collèges publics, au quotidien : les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) - 250 environ dans les collèges de l'Aube.

Par ailleurs, la collectivité participe au fonctionnement et à certains investissements des 9 collèges privés aubois (1,5 M€).

■ Les chantiers de réfection et d'entretien dans l'ensemble des collèges de l'Aube en 2022

En 2022, la direction des Bâtiments (service du Département de l'Aube) réalise une centaine d'interventions dans les collèges du Département pour un montant d'environ 1,6 M€ (entretien courant ou rénovation complète).

✓ Aix-en-Othe – collège Othe-et-Vanne

Rénovation du centre de documentation et d'information
Coût : 66 000 €

✓ Arcis-sur-Aube – collège La-Voie-Chatelaine

Rénovation des sanitaires du préau
Coût : 91 000 €

✓ Bar-sur-Seine - collège Paul-Portier

Construction d'un préau

✓ Bar-sur-Aube – collège Gaston-Bachelard

Remplacement des lampes extérieures et pose d'un mât d'éclairage
Coût : 7 000 €

✓ Bouilly – collège Max-Hutin

Réhabilitation des cuisines, réserves et sanitaires
Rénovation de 2 logements
Coût : 1,3 M €

✓ Chaource – collège Amadis-Jamyn

Réfection de l'enrobé du forum
Coût : 15 000 €

✓ Evry-le-Chatel – collège Eugène-Belgrand

Installation d'une nouvelle clôture, portail et portillons
Coût : 80 400 €

✓ **La Chapelle-Saint-Luc – collège Albert-Camus**

Réfection partielle des toitures terrasses
Coût : 286 000 €

✓ **Lusigny-sur-Barse – collège Charles-Delaunay**

Création d'un espace d'accueil à l'entrée et sécurisation du parc à vélo
Coût : 208 000 €

✓ **Méry-sur-Seine – collège Pierre-Labonde**

Aménagement d'un préau
Modification sanitaire
Etude pour un nouveau préau
Coût : 7 300 €

✓ **Pont-Ste-Marie – collège Eurêka**

Réfection de peinture et sols du logement de fonction
Remplacement des portes d'accès aux bâtiments
Remplacement du préau (toile tendue)
Réfection enrobé et création d'une plateforme pour les containers
Remplacement matériels de cuisine
Remise en état de l'éclairage de la cuisine
Remplacements ports d'accès des bâtiments
Coût : 576 300 €

✓ **Piney – collège des Roises**

Réfection de la cour (2 000 m²)
Accès intérieur pour PMR
Equipements additionnels pour l'amélioration de l'éclairage de la cour
Pose de 5 banquettes
Coût : 164 000 €

✓ **Troyes – collège Beurnonville**

Remplacement de l'alarme intrusion
Rénovation du réfectoire
Rénovation des peintures extérieures
Coût : 90 000 €

✓ **Troyes – collège Marie-Curie**

Rénovation de la cour
Coût : 178 000 €

✓ **Saint-André-les-Vergers – collège La-Villeneuve**

Remplacement des réseaux de chauffage
Coût : 427 300 €

✓ **Troyes – collège Les-Jacobins**

Réfection des salles de classes
Réfection de la salle des enseignants
Réfection du réfectoire
Coût : 89 000 €

✓ **Troyes – collège Pithou**

Extension du préau
Coût : 51 500 €

✓ **Troyes – Collège Pithou**

Etudes pour remplacer la chaudière défectueuse par une chaufferie biomasse

Coût : 12 000 €

Suivi de la qualité de l'air dans l'ensemble des collèges publics

Des diagnostics de la qualité de l'air intérieur avec mesures du CO2 et des COV (composés organiques volatils) ont été réalisés dans les collèges.

La pose de 75 capteurs est également en cours.

Coût : 111 500 €

■ Un pôle santé et social flambant neuf au sein du collège Nicolas-Bourbon à Vendevre-sur-Barse

L'infirmerie du collège Nicolas-Bourdon à Vendevre-sur-Barse n'offrait plus les conditions d'accueil et de service nécessaire aux élèves.

Le Département a donc lancé en juillet 2021 la construction d'un tout nouveau pôle santé et social au sein de cet établissement : un bâtiment indépendant et construit sur un espace enherbé. Ce dernier entre en service en cette rentrée 2022.



Les nouveaux locaux s'étendent sur une surface de 108 m². Ils sont composés de :

- un bureau médecin,
- un bureau infirmier,
- un bureau psychologue,
- un bureau assistante sociale,
- une salle de repos,
- un local technique,
- un local ménage,
- de sanitaires (douches, wc).

La maîtrise d'œuvre a été confié au groupement Lopez-Lelasco / Drot-Malaval / AGS

Coût du chantier : 321 000 € entièrement financé par le Département.

■ Les projets à venir...

✓ **Le renouvellement des équipements de cuisine**

Depuis 2013, le Département est engagé dans le renouvellement du matériel de cuisine professionnel au sein des collèges publics de l'Aube.

Nouvel objectif : lancer une importante campagne de remplacement des chambres froides.

✓ **Aix-en-Othe – collège Othe-et-Vanne**

Construction d'une salle polyvalente et couverture du forum.

✓ **Arcis-sur-Aube – collège de La-Voie-Châtelaine : un nouveau bâtiment en prévision**

Pour remplacer l'ancien bâtiment de logement ainsi que deux modules préfabriqués qui vont être détruits, un tout nouveau bâtiment va être construit au sein du collège de La-Voie-Châtelaine.

Il comprendra :

- le foyer des élèves,
- une salle polyvalente,
- une salle d'étude,
- une salle d'archives.

✓ **Bar-sur-Aube – Cité scolaire Gaston-Bachelard : vers un internat d'excellence**

Une réflexion est entamée autour de la construction d'un internat d'excellence pour les collégiens avec la désignation d'un programmiste.

✓ **Bouilly – collège Max Hutin : un bâtiment moins énergivore**

Les prochains travaux envisagés pour le collège Max Hutin :

- une rénovation énergétique des principaux bâtiments, sur la base d'un audit énergétique réalisé en 2021,
- la mise en accessibilité,
- la réhabilitation globale du site.

✓ **Méry-sur-Seine – collège Pierre-Labonde**

Le collège Pierre-Labonde nécessite une restructuration de fonds afin de répondre aux besoins des usagers en terme de fonctionnalité, de sécurité et de qualité de vie.

✓ **Nogent-sur-Seine – collège Jean-Jaurès : réhabilitation complète en vue**

Réhabilité en 1994, ce collège accueille 650 élèves dans 5 300 m² de locaux et 3 200 m² de préaux et circulations extérieures. L'ensemble nécessite une réhabilitation complète.

Après une phase d'étude réalisée en 2021, un maître d'œuvre sera désigné en 2022.

✓ **Ste-Savine – collège Paul-Langevin : vers une nouvelle construction**

Depuis la mise à disposition des collèges au Département en 1986, le collège Paul-Langevin à Ste-Savine est le seul collège aubois qui n'a jamais bénéficié d'une restructuration complète (même s'il a bénéficié comme les autres de travaux réguliers).

Or, l'augmentation des effectifs, l'état général ancien des bâtiments et le manque d'espaces communs justifient une restructuration. Aujourd'hui, il est acté qu'il s'agira d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment.

Ce chantier, qui devrait débuter en 2024, s'annonce déjà comme l'un des plus importants investissements à venir pour le Département.

■ Les cantines : favoriser les circuits de proximité tout en maintenant le prix du repas pour les familles

Le Département a fait le choix de préserver, au cœur des collèges publics dont il a la charge, un service de préparation et de restauration entièrement assuré par ses propres personnels.

Conscient des enjeux nutritionnels, environnementaux, économiques, sociaux et de santé, il s'est aussi mobilisé pour favoriser les circuits courts.

Pour permettre aux établissements de s'approvisionner en denrées locales, le Département a ainsi lancé en 2021 **une plateforme Internet d'approvisionnement : mangerlocal.aube.fr**.

En pratique : les collèges passent commande via cette plateforme et les producteurs livrent un seul point, central, à Troyes. C'est ensuite le Département qui livre les établissements. Une quinzaine de producteurs proposent de cette manière leurs produits (viandes, fruits et légumes, céréales et surtout produits laitiers).

C'est un système qui prend de l'ampleur : près d'une douzaine d'établissements y ont recouru.

L'objectif est de sensibiliser les collèges qui ne profitent pas encore de ce service aux bienfaits des circuits courts.

Pas d'augmentation des tarifs des cantines dans les collèges publics aubois

Pour soutenir les familles, le Département a décidé de geler les tarifs de la restauration scolaires pour l'année 2022-2023.

Les tarifs :

- demi-pension forfait 5 jours = 3,20 € par repas,
- demi-pension forfait 4 jours = 3,41 € par repas,
- demi-pension forfait 3 jours = 3,52 € par repas,
- repas servis aux élèves externes ou hors département = 4,02 € par repas.

Afin de ne pas pénaliser les établissements scolaires dans l'équilibre de leur service restauration et hébergement et en contrepartie du maintien des tarifs, le taux de participation des collèges à la rémunération des personnels de restauration (PRPR) sera abaissé à 15 % (au lieu de 20 % les années antérieures) de l'ensemble des recettes du service de restauration et d'hébergement.

2| Près de 250 élèves en situation de handicap transportés par le Département

Le Département organise et finance le transport des élèves et étudiants en situation de handicap, depuis leur domicile jusqu'à leur lieu d'études.

Chaque année, plus de 250 élèves sont transportés sur l'ensemble de l'aube, soit en taxis classiques, soit en véhicules adaptés pour un coût de 1M € pris en charge par le Département.



■ Une prise en charge au cas par cas

Il existe 3 modes de prise en charge du transport des élèves et étudiants en situation de handicap :

- ✓ **transport adapté organisé par les services du Département** et confié à un prestataire spécialisé. Cette solution concerne la grande majorité des bénéficiaires.
- ✓ versement d'une **indemnité kilométrique pour le déplacement en véhicule particulier**. Véhicule appartenant à la famille de l'élève/étudiant en situation de handicap ou à lui-même. Cette solution s'applique dans de rares cas, très spécifiques.
- ✓ **remboursement des frais engagés** pour le déplacement de l'élève **sur un réseau de transport en commun** (ligne régulière de car, bus urbain, train) ainsi que pour son accompagnant éventuel.

Comment s'inscrire ?

Les parents d'élèves en situation de handicap peuvent inscrire en ligne leur enfant au transport adapté sur aube.fr, rubrique « Aides et services en un clic / Personnes handicapées / Trouver un transport pour mon enfant ».

■ Des tarifs de participation familiale inchangés depuis 2016

Pour bénéficier de la prise en charge du transport, quel qu'il soit, les familles doivent s'acquitter d'une participation financière.

Les tarifs 2021-2022 sont inchangés depuis 2016 :

- ✓ 20 € pour un écolier ;
- ✓ 30 € pour un élève interne, collégien ou lycéen ;
- ✓ 50 € pour un collégien externe ou demi-pensionnaire ;
- ✓ 100 € pour un lycéen externe ou demi-pensionnaire ou un étudiant.

3| **Transport occasionnel : donner accès à des activités sportives et culturelles hors temps scolaire**

Le Département de l'Aube met tout en œuvre pour **favoriser la pratique du sport et l'accès à la culture**. Cela passe notamment par la prise en charge du transport de certaines activités des élèves.

■ Soutenir la pratique du sport

Depuis plusieurs années, et encore plus dans le cadre de la politique du Département « L'Aube en mode sport pour les Jeux », le Département finance intégralement les transports de collégiens pour la pratique d'activités sportives les mercredis après-midi, dans le cadre de l'UNSS, l'Union nationale sportive scolaire. **La collectivité a également mis l'accent sur le transport des élèves sportifs en situation de handicap.**

Il s'agit de compétences facultatives que la collectivité prend en charge afin de soutenir la pratique du sport.

Coût du transport « sportif » en 2022 :

- entraînements sportifs UNSS : 45 000 €

- enseignement de la natation des élèves de 6^e : 50 000 € (transport et entrées).

Le Département prend en charge 10 séances/an pour l'enseignement de la natation auprès des élèves de 6^e.

■ Démocratiser l'accès à la culture

Chaque année, le Département prend également à sa charge le transport de collégiens dans le cadre d'événements bénéficiant d'un soutien particulier de sa part. L'idée est de favoriser l'accès à la culture afin que le collège soit à la fois un lieu d'apprentissage et d'épanouissement.

Un crédit annuel de 15 000 € est accordé pour ces transports exceptionnels qui ont lieu chaque année :

- les répétitions et spectacles du Chœur de l'Aube dans le cadre du festival des Nuits de Champagne pour plus de 700 élèves ;

- festival de théâtre Skenado pour quelque 300 élèves ;

- d'autres demandes plus ponctuelles en rapport avec les événements culturels (exposition *Un roi pour deux couronnes*) ou sportifs (Jeux de l'Aube).

4| Solidarité : le Département aux côtés des communes, des familles et des enseignants

■ 1,6 M€ d'aides apportées aux communes pour l'enseignement primaire

Dans un contexte de crise sanitaire, l'enveloppe consacrée aux travaux dans l'enseignement primaire a exceptionnellement baissé (en raison de la baisse des demandes) :

- 1 635 342 € (contre 881 389 en 2021)

✓ **Équipements scolaires du premier degré (écoles maternelles et élémentaires)**

20 opérations subventionnées représentant une aide départementale de 1 491 019 €

✓ **Équipements des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)**

27 classes aidées représentant une participation globale de 5 400€

✓ **Équipements d'unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (2020)**

7,5 classes aidées représentant une participation globale de 1 500 €

✓ **Premier équipement des cantines scolaires de regroupement**

Aucune demande en 2022

✓ **Renouvellement du gros matériel de cuisine des cantines scolaires**

Une demande pour une subvention de 6 030 € (RPI de Chesley-Étourvy)

✓ **Complément et renouvellement en matériel et mobilier des cantines scolaires de regroupement**

54 cantines aidées représentant une participation globale de 36 557 €

✓ **Natation scolaire**

Subventions aux communes et organismes propriétaires d'une piscine qui mettent cet équipement à disposition des élèves des écoles et des collèges.

8 piscines concernées représentant 94 837 € de subvention en 2022 pour la saison 2021 / 2022.

■ 2,5 M d'aides pour soutenir les collectivités

✓ **Aides spécifiques pour la mise à disposition des équipements sportifs et culturels aux écoles et collèges**

Salles sportives, piscines, stades, salles de spectacles, salles polyvalentes, salles socioculturelles... de nombreux projets de construction, d'extension ou de réhabilitation des équipements sportifs et culturels sont portés par les communes et intercommunalités.

Pour soutenir les collectivités qui mettent ces équipements à disposition des élèves et des collégiens, le Département a inscrit à son budget 2021 :

- 1,5 M€ pour les équipements sportifs

- 1 M € pour les équipements culturels

✓ **Aides financières pour la surveillance des élèves dans l'attente des cars de transport scolaire**

Le Département finance la surveillance avant et après les cours ainsi que pendant la pause méridienne, pour les élèves du cycle élémentaire empruntant le transport scolaire.

Ce dispositif permet de garantir la sécurité des élèves malgré le transfert de la compétence « transport scolaire » à la Région Grand Est.

Coût annuel : 400 000 €.

■ 400 000 € d'aides pour alléger la charge des familles

- ✓ **Fonctionnement des cantines scolaires** (crédit 2021 pour l'année scolaire 2020/2021)

Cette aide départementale (fixée à 0,98 € par repas servi) est versée aux collectivités ou associations gestionnaires. Elle est destinée à abaisser le prix de repas demandé aux familles.

Total des subventions versées : 351 019 €.

- ✓ **Fonctionnement des classes de découverte** (crédit 2021 pour l'année scolaire 2020/2021)

Le taux de participation du Département est fixé à 1,21€ par élève et par jour.

Total des subventions versées : 242 €

- ✓ **Primes départementales d'apprentissage** (crédit 2022 pour l'année scolaire 2021/2022)

Au total, 31 primes départementales ont été accordées, soit une aide financière globale de 7 275 € en faveur des apprentis.

■ Des activités gratuites proposées aux enseignants

Le Département propose aux enseignants des activités pédagogiques variées, gratuites, qui leur permettent d'enrichir leurs cours en offrant une ouverture supplémentaire aux élèves :

- ✓ **participer au Chœur de l'Aube** (chant choral) dans le cadre du festival des Nuits de Champagne ;
- ✓ participer aux ateliers et bénéficier des animations de la **Cité du vitrail** (ouverture prévue fin 2022) ;
- ✓ **assister aux sessions de l'Assemblée départementale** pour comprendre le fonctionnement d'un Conseil départemental ;
- ✓ **assister aux répétitions de l'Orchestre symphonique de l'Aube** en avant-première des concerts ;
- ✓ dénicher des animations pédagogiques aux Archives départementales.

Dans un autre domaine, celui de la **prévention santé**, les classes peuvent également bénéficier d'interventions du Centre de planification et d'éducation familiale de l'Aube, service du Département (infos sexualité, prévention des IST, etc.).

Rendez-vous en ligne sur :

- aube.fr , rubrique Missions et actions / Education / Espace enseignant,
- cite-vitrail.aube.fr,
- archives-aube.fr.

5| Le Département de l'Aube, moteur du développement de l'enseignement supérieur

Le Département demeure un acteur majeur de l'élargissement des formations supérieures sur le territoire auboïse et du nombre d'étudiants (passés de 2000 à 12 000 en 20 ans), à travers son soutien financier et son implication dans l'installation et la construction de nouvelles grandes écoles dans l'Aube.

■ 2 M€ de subventions de fonctionnement en faveur de l'enseignement supérieur

En 2022, plus de 2 M€ ont été inscrits au budget départemental pour permettre aux filières existantes de fonctionner :

- ✓ **Université de technologie de Troyes (UTT)** : 550 000 €
- ✓ **Campus des Comtes de Champagne (URCA)** : 195 000 €
- ✓ **Association Troyes Aube Formation (groupe Y-Schools)** : 1 065 600 €
- ✓ **Institut universitaire de technologie de Troyes (IUT)**

Participation au fonctionnement de la formation GOL (Gestion des opérations logistiques) : 53 400 €

- ✓ **Institut supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)** : 51 500€
- ✓ **École spéciale d'architecture (ESA)** : 130 000 € (fonctionnement dans les locaux de l'ESTP)

■ L'accompagnement des étudiants renforcé, pour faire face à la crise sanitaire

✓ **Renforcement du dispositif de bourses, notamment en direction des étudiants auboïse** (crédit 2022 pour l'année scolaire 2021/2022)

Au total, 1 122 bourses ont été accordées (contre 881 en 2021), soit une aide financière globale de 486 300 €, et une moyenne de 435 € par bénéficiaire.

Par ailleurs, le Département soutient également les jeunes Auboïse qui ont suivi une formation d'éducateur sportif avec un remboursement partiel des droits d'inscription et de formation.

✓ **Un guide des formations supérieures dans l'Aube pour aider les futurs étudiants**
Aube sup est édité chaque année par le Département et rédigé par le Service d'information et d'orientation universitaire – Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (SIOUBAIP). Ce catalogue qui répertorie l'ensemble des formations supérieures proposées dans l'Aube s'adresse aux lycéens, afin de les aider dans leur choix d'orientation postbac (téléchargeable sur aube.fr).

■ ESTP : les étudiants intègrent le nouveau bâtiment



Après plus de deux années de chantier, la construction du bâtiment de l'ESTP, l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, sur la Technopole de l'Aube (Troyes/Rosières), s'est achevée cet été. Son inauguration aura lieu le 30 septembre 2022 à 10h.

Pour un montant de 13,2 M€ hors taxe, le bâtiment construit sous maîtrise d'ouvrage du Département, sur un terrain lui appartenant, a été cofinancé par le Département, Troyes Champagne Métropole et la Région Grand Est.

Les 350 étudiants vont prendre possession de ces locaux lors de rentrées échelonnées sur la fin de l'été et le début de l'automne 2022.

■ Ecole d'ingénieurs EPF : vers un doublement du bâtiment

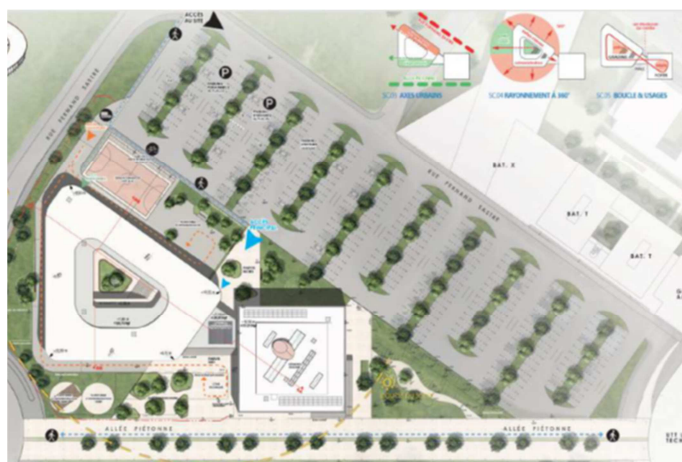
En 2014, l'EPF-École d'ingénieurs s'installait dans l'Aube dans un tout nouveau bâtiment construit par le Département de l'Aube qui pouvait accueillir confortablement jusqu'à 250 élèves. Aujourd'hui, face au succès que rencontre l'école, celle-ci ambitionne de monter sa capacité d'accueil à 500 étudiants. Pour y parvenir, il fallait au moins doubler sa surface. Le Département a ainsi lancé la construction d'une extension pour cette école sur la Technopole de l'Aube (Troyes / Rosières). Le chantier de ce projet a démarré en novembre 2021.

Le montant prévisionnel de cette nouvelle opération s'élève à 10 M€ HT. Il comprend :

- la construction de la nouvelle surface de 3 500 m²,
- la réhabilitation de la surface existante soit 3 000 m².

Dans le cadre du CPER, le financement est de nouveau partagé entre le Département de l'Aube, la Région Grand Est et Troyes Champagne Métropole :

- Département : 5,950 M€ hors foncier et coût maîtrise d'ouvrage
- Région Grand Est : 2,250 M€
- Troyes Champagne Métropole : 1,8 M€



Le projet d'extension de l'Agence Chabanne

C'est l'Agence Chabanne Architectes et ses mandataires (Chabanne ingénierie, Chabanne énergétique et Echologos), déjà architectes du bâtiment principal, qui ont remporté le marché de l'extension.

Le Département de l'Aube demeure, quant à lui, maître d'ouvrage.

Les idées fortes du projet :

- un projet architectural qui s'intègre dans le site actuel,
- l'enveloppe extérieure : un parti pris, original, qui met l'aluminium à l'honneur,
- un bâtiment ouvert sur l'extérieur,
- une répartition par pôle sur l'ensemble des surfaces pour coller à l'organisation fonctionnelle de la vie étudiante.

■ UTT : soutien au plan de développement

Fidèle soutien de l'UTT (Université de technologie de Troyes) depuis sa création en 1993, le Département de l'Aube s'est de nouveau engagé à ses côtés dans un ambitieux plan de développement à 6 M€ sur cinq ans : le projet **EvoLUTTion** (vers une transition numérique pour rendre les bâtiments intelligents et connectés et se positionner en matière de cyber-sécurité). En 2022, le Département poursuit ce soutien avec 470 000 €.

■ INSPÉ : des travaux de mise aux normes et un déménagement envisagé

Comme chaque année, le Département réalise des travaux d'entretien à l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation).

En 2022 :

- le système de sécurité incendie a été remplacé en totalité. Coût : 95 000 € TTC.
- l'ensemble des toitures terrasses ont été rénovées. Coût : 120 000 € TTC.

Le site Notre-Dame-en-l'Isle

Le Département poursuit ses échanges avec l'évêque de Troyes à propos de l'avenir du site de Notre-Dame-en-l'Isle, situé au centre-ville. Ils envisagent d'y accueillir l'Inspé ainsi qu'une extension du Campus des Comtes de Champagne, antenne de l'URCA.

Cela permettrait de libérer les locaux actuels de l'Inspé pour les réaffecter à l'IFSI de Troyes, l'Institut de formation en soins infirmiers dont les formations sont si nécessaires à l'heure actuelle.